



MOBILISATION 6600 PARC-NATURE MHM

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mobilisation 6600 Parc-Nature dénonce l'octroi des dérogations à Ray-Mont logistiques

Montréal, 9 avril 2025 – Le principal mouvement d'opposition à l'installation du gigantesque terminal de conteneurs et transbordement intermodal de l'entreprise Ray-Mont Logistiques dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dénonce la décision de la Ville de Montréal d'accorder les dérogations demandées par l'entreprise, laquelle projette d'accroître ses activités de près de 1500% dans un secteur habité.

Les conclusions du rapport de la consultation publique portant sur le projet de Ray-Mont Logistiques, paru en mars dernier, sont pourtant claires : le projet doit être revu. Les dérogations ne doivent pas être accordées tant que le projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation globale avec toutes les parties prenantes. Or, devant le refus de l'entreprise de surseoir à l'adoption de ces dérogations, le temps de réévaluer adéquatement le projet, la Ville de Montréal abdique le seul pouvoir qu'il lui reste, celui de refuser les dérogations.

« Accorder les dérogations, c'est une solide gifle pour les 1800 personnes qui ont participé à la consultation publique. C'est un déni de démocratie. Les gens ont l'impression d'avoir été conviés à un dîner de cons. Le moment est très mal choisi pour nourrir la désillusion et la colère », prévient Cassandra Charbonneau-Jobin, co-porte-parole de Mobilisation 6600 Parc-Nature.

La consultation publique sur les dérogations a eu lieu dans le contexte d'une entente hors-cour survenue entre la ville et Ray-Mont Logistiques. Cette dernière poursuivait la Ville pour 373 millions de dollars, le plus gros montant de son histoire. La Ville a conclu une entente où elle s'engage à payer des dédommagements et divers aménagements (mesures anti-bruit, acquisition de la bande CN, accès routiers, etc) dont le montant total est inconnu mais représente au bas mot 150 millions de dollars.

« Si la ville ne peut pas modifier l'entente hors cour de la poursuite bâillon sans l'accord de Ray-Mont et qu'il n'est pas d'accord, alors que la ville la déchire cette entente, qui n'est bénéfique qu'à Ray-Mont ! », expose Anaïs Houde, co-porte-parole de la Mobilisation. Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Ray-Mont Logistiques, c'est endurer des trains de 100 wagons nuit et jour, des grues, un îlot de chaleur démesuré, 15 000 conteneurs, des milliers de camions, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Et qu'est-ce que Ray-Mont propose ? Planter des arbres et faire un comité de bon voisinage ! Et la Ville accepte ça ? On se moque de nous. », fulmine-t-elle.

« À quoi ça sert de nous faire écrire des mémoires, de prendre congé de nos jobs pour se rendre à l'OCPM, de payer des commissaires qui confirment que ce projet est une très mauvaise idée pour notre santé pour qu'au bout du compte, nos opinions et les conclusions des commissaires ne soient pas écoutées ?! », dénonce Émilie Pelletier, qui réside tout près du terrain de Ray-Mont Logistiques.

Depuis 9 ans, Mobilisation 6600 a participé à toutes les instances de concertation, à toutes les consultations et a fait preuve d'ouverture à l'égard de l'entreprise, jusqu'à engager le dialogue avec son représentant lors du tout récent Sommet de l'Est, afin de solliciter des mesures significatives et adéquates de la part de l'entrepreneur pour protéger la population. Les résultats se font attendre.

La colère des habitant.es du quartier se fera entendre lors d'une manifestation qui se tiendra devant l'hôtel de Ville le 14 avril prochain, avant le Conseil municipal, où les dérogations devraient être adoptées.

Rappel des faits

- . Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM est une mobilisation populaire née du choc créé par l'arrivée de Ray-Mont Logistiques dans un quartier habité et vivant, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour y mener des activités de nature portuaire.
- . En 2016, Ray-Mont acquiert un terrain industriel dans MHM en vue d'accroître son volume de 1500% tout en diminuant sa distance et ses coûts de camionnage. La population craint l'augmentation de la pollution sonore, de la pollution de l'air et des îlots de chaleur dans un secteur fragilisé.
- . Ray-Mont possède dans Pointe-Saint-Charles, un terminal de transbordement sur un terrain 5 fois plus petit qui le limite à un volume d'environ 1000 conteneurs.
- . Depuis 2016 Mobilisation 66600 Parc-Nature se bat pour la préservation de la santé de la population et la préservation des espaces verts de la population de l'Est de Montréal.

Source : Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM <https://resisteretfleuir.info>

Informations : mobilisation6600@resisteretfleuir.info